



HAL
open science

Jean-Marie de Penguern collectionneur.

Yves Coativy

► **To cite this version:**

Yves Coativy. Jean-Marie de Penguern collectionneur.. Jean-Marie de Penguern, collecteur et collectionneur breton (1807-1856), Mar 2007, Lannion, France. pp.57-67. hal-00464859

HAL Id: hal-00464859

<https://hal.univ-brest.fr/hal-00464859v1>

Submitted on 18 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yves COATIVY*

Jean-Marie de Penguern collectionneur

Jean-Marie de Penguern est une des grandes figures de collectionneurs finistériens du XIX^e siècle¹. C'est un «antiquaire» au sens ancien du terme, en fait un archéologue, et un numismate. C'est aussi un collectionneur/collecteur de textes mais nous n'évoquerons pas ici cet aspect de sa personnalité, largement traité par ailleurs. Nous allons aborder essentiellement ses activités de collectionneur de monnaies en essayant de montrer comment il accumule et surtout, grâce à quelques documents trouvés ici et là, ce qu'est devenue sa collection. L'exercice n'est pas aussi facile qu'on pourrait l'imaginer car habituellement, les héritiers sont assez discrets sur ces affaires. Dans le cas présent, les difficultés posées par une succession inhabituelle et la présence d'autres collectionneurs dans ses relations nous ouvrent un certain nombre de perspectives.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de rappeler quelques généralités sur la numismatique au XIX^e siècle. C'est à la fin du Moyen Âge que l'on repère les premiers collectionneurs de pièces². Ils cherchent essentiellement les monnaies impériales romaines, pour pouvoir mettre un portrait et un objet en face des séries de noms d'empereurs. Avec le temps, la numismatique s'étend à de nouveaux sujets, monnaies grecques et

* Maître de conférences en histoire médiévale, UBO-CRBC.

1. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer rapidement Penguern comme collectionneur, «Taulé. Jean-Marie de Penguern, collectionneur», *BSAF*, 2001, p. 180-182.
2. Sur l'évolution de la numismatique bretonne, on lira Yves COATIVY, *La monnaie des ducs de Bretagne de l'an mil à 1499*, Rennes, 2006, p. 22-32 et Yves COATIVY, «La numismatique bretonne des origines au XX^e siècle : une historiographie spécifique ?», *MSHAB*, 2002, p. 493-512.

médailles en particulier. Le règne de Louis XIV est particulièrement faste, par l'abondante production de monnaies très variées et par une impressionnante série de médailles commémorant les hauts faits du roi soleil, mais aussi par la création d'une collection royale, fondement du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France. Au XVIII^e siècle, amasser les pièces entre dans la logique de l'honnête homme. C'est l'époque des « cabinets de curiosités » dans lesquels les hommes des Lumières regroupent objets d'art, pierres, animaux empaillés, curiosités et antiquités de toutes sortes. Même si elle tend à diminuer au XIX^e siècle, cette tendance généraliste reste valable jusqu'à la Première Guerre mondiale et Penguern y appartient par sa curiosité et la gamme très large de ce qu'il recherche.

Après l'Empire, on note plusieurs inflexions importantes dans la numismatique française. La première est la création en 1836 de la Société Française de Numismatique avec la publication d'une *Revue numismatique* d'excellente qualité. Verger, de Nantes, et le comte de Kergariou, de Bringolo, sont les premiers Bretons à y adhérer, le premier dès 1836, le second l'année suivante³. Penguern y apparaît de 1844 à 1848. Cette éminente société organise des réunions parisiennes et publie des études qui portent essentiellement sur la numismatique antique. On peut imaginer le rayon de soleil que représente la *Revue* pour les collectionneurs isolés comme Penguern. La deuxième grande nouveauté est l'ouverture de cette science à d'autres sujets que les mondes grec et latin. En 1835, Lambert publie à la *Revue Numismatique* la trouvaille de monnaies ossismes de Plonéour-Lanvern. En 1840, c'est le Polonais Lelewel qui publie un atlas des monnaies gauloises, complété dès 1844 par un nouvel ouvrage de Lambert. En 1852, Pascal-Louis Lemièrre publie dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne* un remarquable classement des monnaies ossismes⁴. Peu à peu, la numismatique gauloise, délaissée jusque-là car

3. Yves COATIVY, «Le comte Joseph-François de Kergariou (1779-1849), pionnier de la numismatique bretonne», *BSFN*, juin 2002, p. 116-124.

4. Plusieurs monnaies de Penguern sont décrites dans Lemièrre : planche I, n° 11, 12, 13, 26, 27 ; planche II, n° 2, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 ; planche III, n° 3, 20. Plusieurs trouvailles sont précisées : I. 11 : Lannion, 1846 ; I. 12 : Dinan ; I. 13 : environs de Lannion ; I. 26 : 1838, Lannéanou, ld. Grand-Hugen, trésor d'une vingtaine d'exemplaires ; I. 27 : Pleumeur-Bodou, 1844 ; II. 2 : Brélévenez près de Lannion en 1844 ; II. 8 : Lan-ar-Min-Ven, non loin de Saint-Sébastien en Plestin ; II. 9, 11, 12, 13 : 1842, «au fond d'une tourbière de la commune de Lannéanou» ; II. 9, 10 et 12 : Scignac en 1839 ; II. 14 : Plestin, près de la chapelle Saint-Sébastien ; II. 15 et 17 : Lannion (?). Au sujet de I. 24 (Eleouët), Lemièrre signale : «Jean-Marie de Penguern en possède une variété en argent du poids de 30 grains.» Pascal-Louis LEMIÈRRE, *Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne-Armoricaine*, tiré-à-part du *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, Rennes, 1852 (Annexe 1). Quelques autres pièces sont illustrées dans l'article de René

considérée comme «barbare», trouve ses lettres de noblesse. Troisième nouveauté importante pour comprendre Penguern, l'apparition en Bretagne des premières sociétés savantes qui fédèrent, avec plus ou moins de succès, les «antiquaires» de toutes sortes qui peuplent la province. Il fait partie de la Chambre littéraire de Lannion⁵ et n'a pu échapper au nouveau climat intellectuel qui touche la région. Il est alors en contact avec les grands collectionneurs du moment, avec lesquels il échange sur les sujets qui l'intéressent.

Penguern est essentiellement connu dans l'historiographie bretonne pour son travail de collecte de chants populaires bretons, mais il se livre aussi à des recherches archéologiques de premier ordre sur les voies romaines⁶, sur lesquelles s'appuie l'érudit costarmoricaïn Joachim Gaultier du Mottay⁷. Tous deux s'intéressent particulièrement au site du Yaudet en Ploulec'h (22) et se livrent à des recherches d'archives sur Lannion et sa région. Dans un discours prononcé 26 ans après sa mort, son ami Gaultier du Mottay commémore la fondation de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord le 15 juin 1842, en vue d'établir une statistique monumentale du département, et rappelle les noms de ses devanciers dans ce travail, en particulier Penguern⁸. C'est le chevalier de Fréminville qui

SANQUER, «Les monnaies antiques d'Afrique du Nord découvertes au Coz-Yaudet en Ploulec'h», *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1^{er} trimestre 1983, p. 13-18 (Annexe 2).

5. En 1851 ; il est rayé des listes en 1853-1854 pour impayé.

6. Cf. cette lettre de J. de Penguern à Bizeul du 6 janvier 1848 : «Monsieur, J'ai reçu vos manuscrits et la charmante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je suis vraiment confus d'avoir tant tardé à vous faire mes remerciements. Hélas ! Monsieur, vous me surprenez dans un coup de feu. Une publication de mes poésies bretonnes, pour laquelle j'ai des engagements pris, et que je dois livrer dans un mois, Monsieur, au plus tard. Je suis loin d'être prêt, je ne sais où donner de la tête. J'aurais bien voulu cependant, reconnaître toutes vos bontés pour moi, et vous envoyer les renseignements que vous voulez bien me demander. J'avais bien des choses à vous dire. Mais en gardant vos manuscrits si longtemps, je dérange sans doute vos projets, je vous contrarie peut-être ? Voulez vous être assez bon pour m'écrire encore deux mots ? Si vous pouvez attendre environ dix semaines, je vous adresserai un long mémoire sur les établissements romains de votre arrondissement. Sinon, je vous retournerai de suite vos précieux manuscrits, en y joignant autant de notes qu'il me sera possible de rassembler en courant. Veuillez recevoir la créance des sentiments de gratitude et de profond respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, vos très humble et très obéissant serviteur. J. de Penguern, Lannion 6 janvier 1848.» Annotation manuscrite de Bizeul : *Rép. le 6 mars 1848*. Arch. dép. Loire-Atlantique 2J4.

7. Des lettres de J.-M. de Penguern à La Villemarqué sont citées dans Pierre de LA VILLEMARQUÉ, *La Villemarqué, sa vie & ses œuvres*, Paris, 1926, p. 176-179, mais concernent son activité de collecteur de chants, pas de collectionneur.

8. *PV Soc. d'Arch. et d'Histoire des Côtes-du-Nord*, 25 juin 1882, discours de Gaultier du Mottay.

résume le mieux son parcours intellectuel, rappelant qu'il réunit 2 000 « légendes », et travaille sur l'histoire du pays de Lannion.

« Ses études sur les voies romaines, sur la Ligue en Bretagne et sur la numismatique l'avaient fait justement apprécier des savants de la capitale ; il était correspondant du ministre de l'instruction publique et ami de M. Paulin Pâris. (...) Outre de nombreux manuscrits, fruits de ses travaux, M. de Penguern laisse une collection d'antiquités, choisie, précieuse et admirablement classée ; elle provient en partie de l'arrondissement de Lannion. (...) Sa bibliothèque et sa collection de médailles sont rangées parmi les plus précieuses de Bretagne⁹. »

Curieux, il cherche les bibelots, les meubles, etc. Flagelle signale par exemple « une vieille clochette (trouvée à Locquirec), dans le genre de celle de Saint-Pol, trouvée dans le presbytère de la paroisse, [qui] fait partie de la collection de M. de Penguern¹⁰ ». Paul du Chatellier mentionne quant à lui un « vase du musée de Morlaix trouvé par M. de Penguern, auprès de Lannion¹¹ ». Pour ce qui est des monnaies, il est difficile de savoir à partir de quel âge il commence à remplir son médaillier, mais un certain nombre de trouvailles permettent de jaloner son travail¹². En 1834, il signale un trésor de monnaies de Henri III découvert à Quessoy¹³. De 1836 à 1848, il accumule les pièces découvertes au Yaudet, mais aussi des trésors de Ploulec'h, de Pleumeur-Bodou (1841, 1842 et 1844), de Plestin (1841 et 1846), de Ploumiliau (1843), de Saint-Michel-en-Grève (1838 et 1845), Pluzunet (1846) et du Vieux-Marché (1838-1841). Il en possède aussi qui ont été découvertes dans le chenal du Blavet, dans le quartier du Bouret à Morlaix, à Saint-Brieuc et à Trébeurden. Ces références montrent qu'il est généraliste puisque ces ensembles sont très variés dans le temps, allant de l'époque gauloise aux temps modernes.

Comme Clément de La Hubaudière ou Paul du Chatellier, ses relations contribuent à enrichir ses séries, en particulier l'abbé Clec'h, vicaire de Lanmeur, qui lui offre des espèces trouvées à Locquirec. S'il ne semble pas être un numismate au sens scientifique du terme, il lui arrive de proposer

9. R. de FRÉMINVILLE, « Penguern », *Le collectionneur breton*, t. I, 1862, p. 85-88.

10. FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, 1876-1877, p. 32.

11. Archives dép. du Finistère 100 J 1315.

12. « Liste des souscripteurs à la revue de numismatique française, pendant l'année 1844 », *Revue Numismatique*, 1844, et 1846 : Lannion, de Penguern.

13. Joachim GAULTIER du MOTTAY, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, t. VI, 1874-1881, et 2^e série, t. I, 1883-1885, p. 202.

des attributions, avec plus ou moins de bonheur, comme cette monnaie de Néron à légende *incolsobiendi*, qu'il attribue au Yaudet. On sait par ailleurs qu'il a acquis des monnaies de Charles de Saint-Prix et M^{me} du Brieux (une Anglaise), Charles de La Monneraye (de Rennes), M. de Floye, inspecteur des télégraphes (Scrignac), M. Lopèz, ingénieur du cadastre (Lannéanou)¹⁴. Il est en contact avec Bizeul, Poey d'Avant, Gaultier du Mottay, etc. Sa collection connaît une certaine notoriété puisqu'elle apparaît dans celles consultées par Poey d'Avant et Lemièrre¹⁵. Il est aussi cité par Adrien Blanchet dans son *Traité des monnaies gauloises* qui mentionne «deux pièces de Micipsa et trois de Panorme (qui) auraient été recueillies au Jaudet (Ploulec'h) (Côtes-du-Nord) et aussi une monnaie de Ptolémée, non loin de là¹⁶». Une lettre de l'abbé Daniel à Gaultier du Mottay, du 17 avril 1866, apporte quelques précisions sur cette dernière monnaie :

«Comprenez bien une chose, M. de Penguern n'a jamais connu la voie de Morlaix, il la faisait passer partout, sauf par son véritable tracé. J'ai à la fin trouvé la fameuse pièce égyptienne, avec la légende en caractères ou lettres grecques *PTOLEMAIO BAZILEUM*. Cette légende forme le cercle autour du cercle du revers. La face représente la tête laurée de Ptolémée. Je vous enverrai lundi cette pièce, à Guingamp. Elle a été trouvée au Guéodet en 1840, elle est aussi dans un état de conservation parfaite. À force de chercher, nous finirons par trouver au Coz Guéodet de quoi édifier MM Ropartz, Barth.(élémy) et Gesl.(in), voire même M. de La Bord.(erie)¹⁷.»

Une note du procureur du parquet général de Rennes, du 4 décembre 1850, nous éclaire sur ses dernières années : «Depuis ce temps (1843), M. de Penguern vit retiré, au sein de l'étude, dans la belle bibliothèque que lui a laissée son père et qu'il tourmente en vrai bénédictin¹⁸.» La nécrologie

14. Archives dép. des Côtes-d'Armor 133 J 1, copie d'une lettre de Penguern dans laquelle il évoque l'origine de ses monnaies.

15. Faustin POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1862, t. III, p. 450-454, ; Pascal-Louis LEMIÈRE, «Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine», *Association Bretonne*, 1851, p. 203-235, p. 217 et 234, évoque 17 monnaies et remercie tout spécialement Penguern.

16. Paris, 1905, p. 182. C'est Gaultier du Mottay qui achète ou hérite de ces pièces exceptionnelles en Armorique. Célibataire, sa collection n'est pas partagée, et elle est retrouvée vers 1983 par M. Creno, identifiée par M. Jouve puis par le Cabinet des Médailles et Colbert de Beaulieu. René SANQUER, article cité.

17. Archives dép. des Côtes d'Armor 99 J 13.

18. Yves BRIAND, «Jean-Marie de Penguern», *BSECdN*, 1969, p. 104-122, et 1971, p. 75-88.

dressée par Armand Guéraud pour la *Revue des Provinces de l'Ouest* est tout à fait révélatrice :

« M. de Penguern, juge au tribunal de Fougères, a succombé vers le (*sic*) fin d'août dernier, après dix-huit mois de souffrances, à sa campagne de Taulé, près Morlaix, où il s'était retiré dès le commencement de sa longue maladie. Il avait réuni une précieuse collection de médailles, d'objets d'art, de livres et de manuscrits relatifs à la Bretagne. Ses recueils de chants et d'anciens mystères bretons présentent surtout le plus haut intérêt. Nous regrettons de ne pas avoir de renseignements plus étendus sur cet homme distingué, dont la mort est une perte pour la science¹⁹. »

Son épouse, qui ne semble pas avoir été très intéressée par le travail intellectuel de son mari, décide dans les années 1860 de tout vendre²⁰. Sa collection de monnaies ne laisse pas les amateurs indifférents. Dans une lettre à Gaultier du Mottay du 4 décembre 1856, M. Bernard ou Bernaud, d'Avranches, se renseigne :

« Permettez-moi, cher confrère, de venir réclamer votre intervention au sujet de renseignements qui me sont demandés par un de mes amis, relativement à la collection de feu Mr de Penguern, ex-président du tribunal de Fougères et dont la veuve et les enfants se sont retirés à Lannion. Serait-il possible de savoir si, comme on le dit, la collection de M. de Penguern doit être vendue prochainement ? par qui pourrait-on se faire représenter à cette vente ? Mon excellent ami, antiquaire normand très distingué, désirerait acquérir tout ce que possède cette collection en ce qui concerne la Normandie, il doit y avoir entre autres un denier de Guillaume le Conquérant frappé à Rouen qu'il désirerait vivement posséder. Je vous prierai donc d'être assez bon pour me faire connaître si vous êtes à même de me fournir des renseignements positifs et quelle est votre opinion à l'égard des propositions que l'on pourrait faire aux héritiers²¹. »

Les objets de sa collection disparaissent mystérieusement, à l'exception des armes et des monnaies qu'il est possible de suivre en partie. Comme dans le cas des manuscrits, l'abbé Daniel est au cœur du trafic. Le 24 novembre 1865 il écrit à Gaultier du Mottay qu'il doit

« aller dans une quinzaine de jours à Morlaix et à Taulé, pour chercher à

19. Armand GUÉRAUD, « Chronique », *RPO*, 1856, p. 62.

20. La fin de ses recueils de chants populaires est édifiante sur le devenir des archives quand leur propriétaire ne gère pas lui-même sa succession. Voir dans cet ouvrage l'article de Fañch Postic.

21. Archives dép. des Côtes-d'Armor 133 J 1.

classer un peu les antiquités de l'ancien musée de M. de Penguern. (...) M^{me} de Penguern veut tout vendre, quand j'aurai pris des notes, j'aurai recours à votre obligeance pour vous prier de m'aider à dresser un catalogue qui sera publié. Madame livrera tout m'a-t-elle écrit, aux prix faits par moi. Comme vous le voyez, il est impossible que je prenne à mon compte sans avis ni conseil une semblable commission²²».

Un an plus tard, les choses n'ont pas suffisamment avancé et il signale que

«Madame de Penguern vient de (...) me prier de me rendre l'un de ces jours à la gare de Guingamp pour y prendre de vieilles armes dont elle veut que je fasse l'estimation. M. Kerisouet des forges du Vaublanc collectionne cette espèce d'antiquités & offre de les acheter. C'est peut-être un amateur plutôt qu'un connaisseur. Dans le premier cas on pourrait peut-être vendre au prix de fantaisie quelques-uns de ces objets. Tout cela m'embarrasse. Si vous étiez là, votre estimation me mettrait la conscience à l'aise²³.»

Un mois plus tard, l'expédition n'a pas eu lieu comme prévu,

«la caisse de vieilles armes, au lieu de rester nous attendre à la gare, est arrivée chez moi. Elle pèse 50 kg. environ & ne renferme aucune antiquité intéressante. Les armes sont modernes, très modernes (17^e & 18^e) sauf un casque en fer battu qui peut-être a pris part à quelques combats de la Ligue²⁴».

L'abbé Daniel laisse, semble-t-il, à Gaultier du Mottay le soin de se débrouiller avec les monnaies. Le Briochin en garde une partie pour sa collection²⁵. Dans une lettre à Barthélémy, il décrit les monnaies trouvées

22. Archives dép. des Côtes-d'Armor 99 J 13.

23. *Id.*, lettre du 19 novembre 1866.

24. *Id.*, lettre du 2 décembre 1866.

25. Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Médailles, ms BAR 2001, Côtes-du-Nord, lettre de Gaultier du Mottay à Barthélémy. *Numismatique du Yaudet. Notes prises dans le manuscrit de M. de Penguern* : il décrit les monnaies trouvées au Yaudet de 1836 à 1848. Gaultier du Mottay précise que «plus de la moitié des pièces ci-dessus est maintenant en ma possession». Elles sont d'ailleurs publiées par Gaultier du Mottay dans son «Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord», *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, t. VI, 1874-1881, et 2^e série, t. I, 1883-1885. Il est possible qu'elles apparaissent lors du congrès celtique de Saint-Brieuc : «Enfin, la numismatique a été parfaitement représentée dans l'exposition archéologique. Les cartons de M^{me} Denis-Lagarde appelaient tout d'abord l'attention par la beauté de leurs pièces dont quelques-unes sont de premier ordre, quelle que soit la série qui les contient, gauloise, romaine ou bretonne. M. Gaultier du Mottay offrait également un ensemble varié et presque complet de rouelles et pièces gauloises armoricaines, ainsi que des monnaies romaines et bretonnes dont l'intérêt principal s'attache à leur provenance car

au Yaudet de 1836 à 1848 et précise que « plus de la moitié des pièces ci-dessus est maintenant en ma possession ». Gaultier choisit de vendre les plus belles gauloises. Il les transmet dans un premier temps à Eugène Hucher (1814-1889) pour expertise. À cette époque, Gaultier connaît le savant manceau par son livre sur *L'art gaulois d'après les médailles*, dont le premier tome vient de paraître. Il lui précise :

« Je suis détenteur pendant quelques jours de 45 pièces de monnaies gauloises ayant appartenu à un archéologue de ce département feu Mr de Penguern. J'ai décidé de les étudier de près en ma qualité d'abonné à votre bel ouvrage, mais je ne le sens que trop, ma science est vaine en présence de ces vieux monuments. Vous serait-il possible de les examiner²⁶? »

Le 29 mars, Hucher renvoie les monnaies avec identification et estimation, et signale que le musée du Mans est acquéreur. Gaultier prend alors contact avec la famille de Penguern, et il s'avère que tout le monde est d'accord sur la valeur de l'ensemble. « Hier j'ai eu à Guingamp un entretien avec le mandataire de la famille de Penguern²⁷ qui consent à abandonner au musée du Mans la monnaie gauloise que vous avez examinée, avec un quart de rabais sur votre estimation. » La pièce sera envoyée par le chemin de fer. « Je suis heureux de ce résultat en ce sens surtout que ces monnaies n'auront pas été dispersées par la spéculation, et qu'elles auront trouvée (*sic*) un azile (*sic*) dans votre musée où les amateurs pourront les visiter avec fruit. » Il signale aussi qu'il a proposé les pièces au musée de Saint-Brieuc, alors en manque d'argent, et que le maire a fait passer avant l'aménagement de vitrines²⁸... Le dernier acte est joué quand Hucher accuse réception des monnaies, tout en regrettant que le musée de Saint-Brieuc ne se soit pas porté acquéreur des pièces²⁹. Les monnaies achetées par Hucher après la mort de Penguern sont mentionnées dans l'inventaire manuscrit du Musée

c'est dans notre département qu'elles ont été trouvées en majeure partie.» *Publicateur des Côtes-du-Nord*, 19 octobre 1867, compte-rendu sur le congrès celtique international de Saint-Brieuc. Transmis par Fañch Postic, que je remercie.

26. Archives dép. des Côtes-d'Armor 99J13 : brouillon de lettre de Gaultier du Mottay à Hucher, du 12 mars 1866.
27. Il doit s'agir de l'abbé Daniel.
28. Archives dép. des Côtes-d'Armor 99J13 : brouillon de lettres de Gaultier du Mottay à Hucher, des 13 et 27 avril 1866.
29. Archives dép. des Côtes-d'Armor 99J13 : lettre de Hucher à Gaultier du Mottay du 7 mai 1866. 5 monnaies trouvées à Plestin; 2 monnaies trouvées au Yaudet; 7 monnaies frustes de provenance inconnue; 3 pièces d'argent de Lanéanou; 15 petites pièces de bronze trouvées à Lanéanou; 4 monnaies venant de Plusquellec en Pleumeur-Bodou; 2 monnaies grecques et 1 carthaginoise.

Archéologique du Mans (1865). L'achat porte sur une somme totale de 182 f³⁰. Il semble que Jean-Pierre Lescour en récupère une autre partie comme l'atteste cette lettre de François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué, datée de Plouaret le 30 septembre 1867 : « Vous savez peut-être que Lescour transporte et expose à Saint-Brieuc tout ce qu'il a acquis de la veuve Penguern, manuscrits, livres, médailles, armes, etc.³¹. »

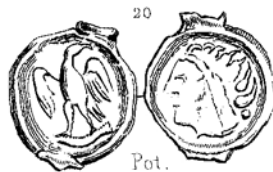
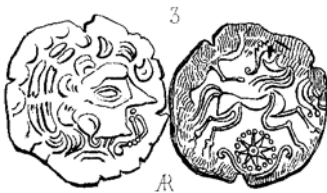
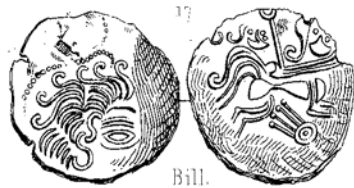
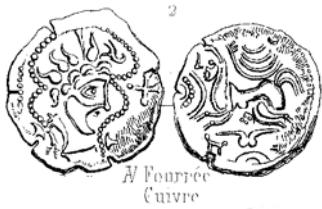
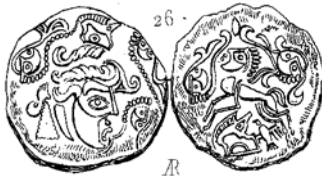
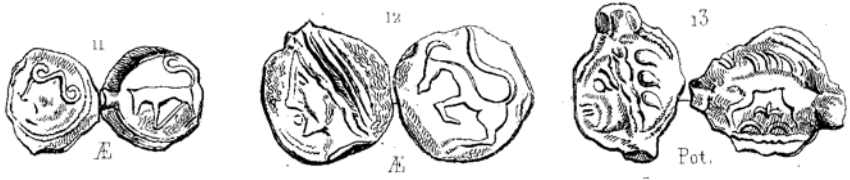
Si la correspondance de Raison du Cleuziou retrace l'historique des manuscrits de Penguern, celle de Gaultier du Mottay permet d'expliquer comment 45 monnaies trouvées en Armorique sont entrées au Musée du Mans en 1866³². À l'issue de ce qui ressemble à une enquête policière menée sur archives 136 ans après les faits, on ne peut que regretter de ne pas avoir plus de dossiers à disposition pour éclairer le destin des autres pièces, mais aussi celui des objets du collecteur. Encore pouvons-nous nous estimer heureux d'avoir pu retracer ce parcours. Il permet de retrouver un peu de la personnalité des hommes qui ont animé la vie culturelle bretonne il y a un siècle et demi.

30. Renseignements communiqués par M^{me} Marianne Thauré, conservatrice du Musée du Mans, que je remercie. La plupart des monnaies ont disparu pendant ou juste après la Seconde Guerre mondiale.

31. Archives de La Villemarqué. Transmis par Fañch Postic que je remercie.

32. L'origine est toujours connue comme l'attestent les mentions citées dans J.-N. BARRANDON *et alii*, *L'or gaulois*, Cahier Babelon, n° 6, Paris, CNRS éd. 1994, p. 199.

ANNEXE 1



ANNEXE 2



1



2



3

